

LES DÉCISIONS DISCIPLINAIRES REÇUES EN 2008-2009

Ordres	Conseils de discipline	Tribunal des professions
Acupuncteurs	5	2
Administrateurs agréés	1	0
Agronomes	5	2
Architectes	14	0
Arpenteurs-géomètres	20	2
Audioprothésistes	1	1
Avocats	134	68
Chimistes	5	0
Chiropraticiens	15	1
Comptables agréés	20	2
Comptables en management accrédités	6	1
Comptables généraux licenciés	1	0
Conseillers en ressources humaines et en relations industrielles agréés	2	0
Conseillers et conseillères d'orientation et des psychoéducateurs et psychoéducatrices	3	0
Dentistes	22	27
Denturologistes	11	1
Diététistes	2	0
Ergothérapeutes	10	0
Évaluateurs agréés	1	1
Géologues	0	0
Huissiers de justice	3	0
Hygiénistes dentaires	0	3
Infirmières et infirmiers	25	17
Infirmières et infirmiers auxiliaires	10	2
Ingénieurs	29	10
Ingénieurs forestiers	2	0
Inhalothérapeutes	1	0
Médecins	26	26
Médecins vétérinaires	1	0
Notaires	48	6
Opticiens d'ordonnances	1	1
Optométristes	4	0
Orthophonistes et audiologistes	0	0
Pharmaciens	28	11
Physiothérapie	22	2
Podiatres	0	0
Psychologues	25	0
Sages-femmes	1	0
Techniciennes et techniciens dentaires	0	0
Technologistes médicaux	1	0
Technologues en radiologie	0	0
Technologues professionnels	0	0
Traducteurs, terminologues et interprètes agréés	0	0
Travailleurs sociaux	2	0
Urbanistes	0	0
TOTAL	507	186

**LES AVIS DE RADIATION PERMANENTE, DE RÉVOCATION DE PERMIS,
DE RÉINSCRIPTION ET DE LIMITATION OU SUSPENSION PERMANENTE
AU TABLEAU DES PROFESSIONNELS EN 2008-2009**

Ordres	Radiation permanente	Révocation	Réinscription	Limitation ou suspension permanente
Arpenteurs-géomètres	0	2	0	0
Avocats	3	0	0	0
Comptables agréés	1	0	0	0
Notaires	1	0	0	0
Médecins vétérinaires	1	0	0	0
Psychologues	2	0	0	0
Technologistes médicaux	1	0	0	0
TOTAL	9	2	0	0

**ORDONNANCES DE HUIS-CLOS, DE NON-ACCESSIBILITÉ, DE NON-PUBLICATION
ET DE NON-DIFFUSION EN 2008-2009**

Conseil de discipline

Ordres	Nombre de décisions	Patients¹	Notes sténographiques²	Autres documents³
Acupuncteurs	3	3	0	0
Administrateurs agréés	1	1	0	0
Architectes	1	1	0	0
Audioprothésistes	3	3	0	0
Avocats	3	3	0	0
Chiropraticiens	3	3	0	0
Comptables agréés	3	3	0	0
Conseillers et conseillères d'orientation et psychoéducateurs et psychoéducatrices	1	1	0	0
Dentistes	1	1	0	0
Denturologistes	4	4	0	0
Ergothérapeutes	5	5	0	0
Infirmières et infirmiers	20	20	0	13
Infirmières et infirmiers auxiliaires	5	5	0	3
Ingénieurs	4	0	0	4
Inhalothérapeutes	2	2	0	2
Médecins	16	14	0	8
Notaires	13	2	0	11
Optométristes	1	1	0	0
Pharmaciens	12	0	0	12
Physiothérapie	16	16	0	0
Psychologues	18	18	0	3
Sages-femmes	1	1	0	0
Technologistes médicaux	1	1	0	0
Technologues en radiologie	1	1	0	0
Travailleurs sociaux	2	2	0	1
TOTAL	140	111	0	57

Les ordonnances visent la plupart du temps à protéger les patients, les témoins et tout élément permettant de les identifier.

¹ Patients : comprend clients, témoins, société, enfants des patients.

² Notes sténographiques : comprend requête en irrecevabilité, audition.

³ Autres documents : comprend pièces, rapport d'enquête, expertise psychologique, échanges entre les parties, 24 dossiers médicaux.

**ORDONNANCES DE HUIS-CLOS, DE NON-ACCESSIBILITÉ, DE NON-PUBLICATION
ET DE NON-DIFFUSION EN 2008-2009**

Tribunal des professions

Ordres	Nombre de décisions	Patients/ parents/ clients/ témoins	Rapports du médecin	Consultations/ échanges	Documents/ dossiers médicaux
Audioprothésistes	1	1	0	0	1
Avocats	1	1	0	0	1
Chiropraticiens	1	0	0	0	1
Denturologistes	1	1	0	0	0
Hygiénistes dentaires	3	3	0	0	0
Médecins	6	6	0	0	1
Notaires	1	1	0	0	0
Pharmaciens	1	1	0	0	0
Physiothérapeutes	2	2	0	0	0
TOTAL	17	16	0	0	4

Les ordonnances visent la plupart du temps à protéger les patients, les témoins et tout élément permettant de les identifier.